

Cachet de l'établissement :

N° identifiant de l'établissement

--	--	--	--	--	--	--	--

Rentrée 2023

Dossier de candidature pour l'affectation en
1^{ère} année de BMA
« Ebéniste », « Broderie », « Souffleur de verre » et
« Gravure sur pierre »

Identité de l'élève (à remplir par la famille ou coller l'étiquette)

Nom et prénom : Sexe : M F

Adresse du domicile familial :
.....

Téléphone : (fixe) / (portable)

Courriel :

Situation de l'élève : Scolaire public Scolaire privé Retour en formation initiale Apprenti

Si scolarisé, classe : Spécialité :

Vœux :

Ordre des vœux	Spécialité du BMA	Etablissement / Ville	LV	Régime ⁽²⁾	Avis du conseil de classe de l'établissement d'origine ⁽¹⁾			Décision d'affectation
					TF	F	R	
1				<input type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/> DP. <input type="checkbox"/> E				<input type="checkbox"/> Admis <input type="checkbox"/> LS n° <input type="checkbox"/> Refusé
2				<input type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/> DP. <input type="checkbox"/> E				<input type="checkbox"/> Admis <input type="checkbox"/> LS n° <input type="checkbox"/> Refusé
3				<input type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/> DP <input type="checkbox"/> E				<input type="checkbox"/> Admis <input type="checkbox"/> LS n° <input type="checkbox"/> Refusé

(1) TF : Très favorable F : Favorable R : Réserve

(2) I : Interne DP : Demi- Pensionnaire E : Externe

Contre indications médicales : oui non

DISCIPLINES	Français	Langues	Math / sciences	Enseignements professionnels (technologiques + pratiques)	Arts appliqués et cultures artistiques
Reporter obligatoirement la moyenne des notes des trois trimestres de la dernière classe fréquentée					

A le

Signature des parents ou du candidat majeur :

Signature du chef d'établissement :

DATE LIMITE DE RETOUR DU DOSSIER :

Vendredi 19 mai 2023

Éléments à joindre au dossier :

- Les bulletins de notes des deux dernières années de formation
- Des travaux personnels du candidat⁽¹⁾

(1) L'ajout de travaux personnels au dossier de candidature pour l'admission en BMA « Ebéniste » et BMA « Gravure sur Pierre » est facultatif. Pour l'admission en BMA « Souffleur de verre » et « Broderie », l'ajout de ces éléments au dossier est obligatoire pour les candidats qui ne sont pas issus des CAP des mêmes secteurs professionnels proposés par les établissements d'accueil (respectivement « Arts du verre et du cristal » et « Arts de la broderie »).

Merci de préciser vos diplômes obtenus et vos formations antérieures :

Années	Etablissement - Ville	Discipline / option	Diplômes
2023-2023			
2021-2022			
2020-2021			
2019-2020			
2018-2019			
2017-2018			
2016-2017			
2015-2016			